

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022

OUVERTURE DE SÉANCE : 19 HEURES 00

PRÉSIDENT : M. Christian GALLÉ

PRÉSENTS : Mmes : BABARIT Marie-Christine, BRELIÈRE Marinette, NOÉ Sophie, NAULIN Sylvie, MM : BECK Patrick, DASSONVILLE Kévin.

Absent (s) : M. LE ROUZIC Didier, M. CHANCELLE Léonard

Excusé(s) ayant donné procuration : Monsieur Alexandre SAINT PAUL donne procuration à Monsieur Patrick BECK, Madame Anaïs DASSONVILLE donne procuration à M. Kévin DASSONVILLE

Excusés : Monsieur REBILLEAU Grégoire, Monsieur Patrice CHESNEAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Kévin DASSONVILLE

---

### APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 18 JUIN 2022

#### 1- **DÉLIBÉRATION : ACCORD DE PRINCIPE PRÊT SALLE DES FÊTES A TITRE GRACIEUX AU SYNDICAT DE LA COTE POUR LA CANTINE SCOLAIRE**

Depuis la crise sanitaire de 2020, la Salle des fêtes est prêtée au Syndicat de la Côte pour la cantine scolaire. Jusqu'à maintenant il n'y avait eu qu'un accord oral. Monsieur le Maire explique au Conseil que pour des raisons juridiques et pour protéger les deux parties (Commune et Syndicat) il est important de mettre par écrit cet accord pour la rentrée 2022/2023.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil de délibérer pour un accord de principe pour la jouissance des locaux par le Syndicat de la Côte.

Monsieur Patrick BECK demande quels arguments M. BOISSONNOT, Président de la Côte, a mis en avant pour que la cantine reste à la Salle des fêtes pour la rentrée ? – Monsieur le Maire répond qu'il y a encore des cas de Covid et que vu le nombre total d'enfants inscrits pour déjeuner le midi, la salle de cantine de l'école de Turquant devient trop petite, il faudrait mettre en place plusieurs services.

Monsieur Patrick BECK demande à ce que la question des poubelles le vendredi soit actée auprès du personnel de cantine afin que ce soit récupéré et emmené aux containers à chaque fin de semaine.

Monsieur Patrick BECK demande si le nombre d'enfants sera le même – Monsieur le Maire répond qu'il sera à l'identique.

Après délibération et vote à main levée, le Conseil décide à l'unanimité l'accord de principe pour le prêt de la Salle des Fêtes à titre gracieux au Syndicat de la Côte pour la Cantine Scolaire.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022**

### **2- DÉLIBÉRATION : DIA - DROIT DE PREEMPTION PARCELLES A1212-A1214**

Demander au Conseil si la Commune souhaite préempter les biens situés A1212-A1214 – appartenant à M. et Mme GUERRIAU

- Propriété cadastrée section A1212 - 15 rue Château Gaillard, sis à Turquant, d'une superficie de 111 m<sup>2</sup>, ce bien est classé en zone U (UA) au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- Propriété cadastrée section A1214 Château Gaillard, sis à Turquant, d'une superficie de 109 m<sup>2</sup>, ce bien est classé en zone U (UA) au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Après délibération et vote à main levée, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente de ces biens.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

### **3- DÉLIBÉRATION : TARIF POUR LOCATION SALLE DES FETES SEMAINE EN AOÛT POUR REPRESENTATION THEATRALE**

Monsieur le Maire expose au Conseil la demande de M. Jérôme LEGER de la troupe de Théâtre « Entre Nous ». Ce dernier souhaite louer la Salle des Fêtes du lundi 8 au jeudi 11 août. Le 8 et 9 août pour effectuer ces répétitions et le 10 et 11 août pour ses représentations d'une heure environ. M. LEGER souhaite un espace intimiste pour sa pièce (environ 20 personnes).

Ce type de location n'a jamais été demandé jusqu'à maintenant et il n'y a pas de tarif défini. Dans un souci de petit budget il souhaiterait ne pas dépasser les 170€ de location étant donné qu'ils ont des droits d'auteurs de 220€ et qu'il ne souhaite pas mettre en place une entrée à plus de 10€ pour le public.

Le tarif proposé sur le contrat de location actuel pour la semaine est de 75€ pour les habitants de Turquant et 110€ pour les personnes extérieures à Turquant. Monsieur le Maire propose donc de partir sur le même tarif proposé aux personnes extérieures à savoir 110€ pour la location des 4 jours.

Après délibération et vote à main levée, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider le montant de 110€ pour la demande de location de M. LEGER du lundi 8 au jeudi 11 août 2022.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

### **4- DÉLIBÉRATION : REVISION LOYER 2022**

Monsieur le Maire informe le Conseil que comme chaque année la Trésorerie demande à délibérer pour la révision de l'ensemble des loyers de la Commune et du Village d'Artisans d'Art.

Monsieur le Maire présente au Conseil le tableau récapitulatif de l'ensemble des locataires avec le montant des loyers, les dates de révisions et le montant des éventuelles augmentations possibles suivant les indices de références de l'Insee.

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022**

Après délibération et vote à main levée, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les loyers pour l'ensemble des locataires de la Commune et du Village d'Artisans d'Art pour l'année 2022.

Une augmentation basée sur l'indice de référence des loyers et l'indice des loyers commerciaux sera effectuée pour l'année 2023. À cet effet une délibération sera prise en son temps

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Monsieur Christian GALLÉ :**

- Demande si une personne serait intéressée pour être référent dans le cadre du projet Cinéma Plein Air en remplacement de Mme Isabelle DURET – Madame Marie-Christine BABARIT demande à ce qu'un mail soit envoyé à tous les Conseillers, car les membres ne sont pas tous présents ce jour, afin qu'une personne se propose.
- Informe que les derniers travaux à l'école seront terminés la semaine prochaine.
- Informe que toutes les Communes de la Côte ont délibéré concernant l'extension de l'espace de loisirs à Souzay Champigny, seule la Commune de Parnay a refusé le financement.
- Informe que les travaux à la Crèche sont terminés. Une salle de pause a été créée pour le personnel.
- Informe que la Savonnerie a signé la promesse de vente, le dossier est rendu chez le notaire.

#### **Monsieur Patrick BECK :**

- Demande si Monsieur le Maire pourra transmettre aux membres du Conseil la nature de l'ensemble des travaux effectués au bar « La Cave » ainsi que le coût – Monsieur le Maire répond qu'il transmettra les éléments à tous les Conseillers et informe que le montant des travaux s'élève à environ 10 000€ - Monsieur Patrick BECK demande si ce montant était prévu dans le budget – Monsieur le Maire répond que non et que d'autres travaux prévus au budget seront repoussés.
- Souhaite organiser une Commission Finance à la rentrée – Monsieur le Maire répond qu'il faudra acter une date.
- Demande si les travaux de la Troglodythèque sont terminés – Monsieur le Maire répond qu'il manque des matériaux permettant d'achever les travaux – Monsieur Patrick BECK demande si la Clim que la Troglodythèque a installé en façade sera caché – Monsieur le Maire répond qu'ils vont mettre des plantes.
- Informe qu'il a surpris des Camping Caristes en train de prendre le courant de la Commune en se branchant sur les bornes électriques réservées au marché. Il leur a demandé de retirer leur câble.
- Informe que la Société URBATERRA sera présente le lundi 1<sup>er</sup> août à 14h30 à la Mairie pour échanger sur le projet de l'entrée du bourg.
- Informe que les travaux de couverture de la « Maison sans nom » n'ont toujours pas commencé.
- Informe que de nombreux vélos étaient stationnés devant son garage ce week-end et qu'il serait bien que la petite cave voutée en dessous de l'Hélianthe soit nettoyée afin que les vélos puissent stationner à l'intérieur comme prévu initialement.

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022**

### **Madame Marie-Christine BABARIT :**

- L'association Art en Troglo a demandé s'il pouvait avoir un container jaune. Monsieur Patrick BECK répond qu'ils devront voir avec Kyrielle Agglopropreté pour effectuer la demande mais celle-ci risque d'être payante.
- Demande si au prochain Conseil il pourra être mis à l'ordre du jour le montant du loyer de la Cave Aumont – Monsieur le Maire répond oui
- Informe que des déchets verts sont déposés à la Plaine des Joncs et que cela va finir par boucher les fossés.

### **Madame Sylvie NAULIN :**

- Informe qu'elle a transmis à Monsieur le Maire deux devis d'une entreprise de LONGUÉ (49) pour la pose de fenêtre et porte double vitrage pour son atelier
- Informe que M. Jean Charles MIGNOT habitant rue Château Gaillard désire acquérir la parcelle jouxtant le parking ombragé des Campings caristes. Il a rencontré Monsieur le Maire pour évoquer son projet et demande que la Commune ne préempte par ce bien. M. MIGNOT a également transmis un mail en Mairie pour expliquer sa démarche, Madame NAULIN souhaiterait que ce mail soit transmis aux membres du Conseil afin qu'ils en prennent connaissance.

### **Madame Marinette BRELIERE :**

- Informe que le drapeau Européen installé sur la façade de la Salle Michel Grégoire a été volé et que le drapeau Français a été un peu dégradé.

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022**

**PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL : Le lundi 12 septembre 2022**

**CLÔTURE DE SÉANCE : 21h00**

Marie-Christine BABARIT

Patrick BECK

Marinette BRELIÈRE

Léonard CHANCELLE  
Absent

Patrice CHESNEAU  
Excusé

Anaïs DASSONVILLE  
Donne procuration à M. Kevin  
DASSONVILLE

Kévin DASSONVILLE

Alexandre SAINT PAUL  
Donne procuration à M. Patrick BECK

Christian GALLÉ

Grégoire REBEILLEAU  
Excusé

Didier LE ROUZIC  
Absent

Sylvie NAULIN

Sophie NOÉ